

Gérer les opérations relatives à la tva et à la fiscalité

Objectif

Établir la déclaration de TVA Appliquer les règles spécifiques de la TVA.

- [Dates & lieux \(1\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

• Grenoble - Du 01/09/2017 au 31/12/2020


- GRETA DE GRENOBLE - Grenoble - 27 rue Anatole France - 38030 Grenoble
- [Greta de Grenoble](#) - Tél : 04 76 33 27 40
- Contact : VINEY ([Contacter](#)) - Tél : 04 76 33 27 40

Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
Bénéficiaire de l'action	--	

Public : Tout public
Tout public

Aire de recrutement : Autres

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation. mon logement

Programme

- Régime fiscal: le réel, réel simplifié, micro-entreprise.

- La TVA collectée et déductible.
- Calcul et établissement des déclarations CA3, CA4, CA12.
- Enregistrement des écritures comptables relatives à la TVA.
- Champ d'application de la TVA.
- Les règles intra-communautaires et hors CEE.
- Les règles TVA sur encaissement.
- Les cessions d'immobilisation.

[Fiche détaillée sur le site de l'organisme](#)

Validation de la formation

Attestation d'acquis de la formation

Modalités pédagogiques

Modalité d'enseignement : formation entièrement présentielle

Durées et rythmes

21 heures

Admission

Niveau d'entrée :
information non communiquée

Recrutement :

Connaître les opérations courantes.

Organisme responsable

[Greta de Grenoble](#)

GRETA DE GRENOBLE - Grenoble
27 rue Anatole France
38030 Grenoble

Tél : 04 76 33 27 40

Fax : 04 74 40 81 29

Mail : greta.grenoble.contacts@ac-grenoble.fr

Site web : <http://greta-grenoble.com/>

Réf : 26_103804

Mise à jour : 14/09/2017
